

Pour savoir la vérité

Dorothy CRISPINO

Déléguée du CIELT aux Etats-Unis.

Puisque, comme nous le croyons, c'était par dessein de la Providence et non pas par hasard que le Saint Suaire est parvenu à un certain Geoffroy de Charny, seigneur de Lirey, ce qui a permis que le Linceul soit exposé publiquement en 1203 pour la première fois depuis Constantinople,¹ il s'ensuit que la Providence avait préparé les étapes de l'itinéraire de Jérusalem à Turin. Aujourd'hui, je propose d'examiner l'étape entre Constantinople et Lirey.

Pour construire le tunnel sous La Manche, des ingénieurs anglais et français ont déterminé un point de rencontre dans les profondeurs aveugles des eaux. Les Anglais partant de Londres, les Français de Paris, poussent leurs sections opposés vers le rendez-vous où ils se joignent à la perfection.

Ceux qui étudient l'histoire du Linceul, eux aussi, sont partis de deux endroits séparés en distance et en temps. De Constantinople, ils partent précipitamment vers l'Ouest, mais en route ils se dispersent et se perdent un peu partout.

D'autres savants tâtonnent en France, ils tournent leur regards vers Smyrne, mais chaque piste finit dans un cul-de-sac. L'itinéraire entre Byzance et la France semble englouti à jamais dans les ombres séculaires. Ce qui manquait, c'était un point de rencontre, un trait d'union, une certaine coïncidence.

Aucun monument n'a été élevé pour marquer le lieu où le Linceul a changé de mains. La date de l'échange n'est pas inscrite dans les annales. Le dossier Charny n'a que deux énoncés sur la provenance du Linceul, et ni l'un ni l'autre n'indique le nom du donateur.

Je dis donateur parce que le fils de Geoffroy a déclaré que son père a reçu le Suaire comme don gratuit. On voit dans le Bulle de Clément VI la phrase *liberaliter sibi oblatam*². Ce n'est pas Geoffroy II qui a prononcé cette phrase en latin, c'était une traduction par le légat de Thury, ou par le clerc qui a rédigé le document pour les archives du Vatican.

Plus tard, la phrase « bello partam » attribuée à la fille de Geoffroy II a dérouté des auteurs, car *bello partam* est une traduction faite deux siècles après que Marguerite de Charny, parlant en français devant les assises de Dole, textuellement eût dit et maintenu que le Suaire avait été acquis par son grand-père le feu Geoffroy de Charny.³

Il y a ici une chose curieuse. Ni Geoffroy-fils ni sa fille Marguerite ne tenaient cette information de leur père. Quand Geoffroy de Charny meurt en 1356, son fils est un enfant d'environ deux ans. Donc, Geoffroy-fils a appris l'origine du Linceul par sa mère, Jeanne de Vergy.

Geoffroy II est mort en 1398, Sa fille Marguerite a moins de six ans. C'est de sa mère Marguerite de Poitiers, qu'elle a appris la provenance du Linceul⁴. L'information passa de Geoffroy père à sa femme qui la transmit à son fils qui l'expliqua à sa femme qui elle-même l'enseigna à sa fille ; une chaîne de cinq personnes dans un arc d'un siècle. Mais enlacé dans cette chaîne, il y a un fil robuste de conviction que le Saint Suaire était le véritable Linceul de Jésus-Christ et que ce Linceul appartenait personnellement et honnêtement à la famille de Charny, ce qui est évident aussi par l'appui du demi-frère de Marguerite, Charles de Noyers⁵.

Les romanciers modernes imaginent que la provenance du Linceul était secrète, mystérieuse, clandestine même déshonorante. C'était probablement banal. En effet, la scène de la donation du Linceul à Geoffroy de Charny se dévoile, sans cérémonie, encadrée dans la chronologie des documents du Vatican.⁶

Nous voyons dans le Fiat de Clément VI d'avril 1349, que Geoffroy avait supplié que son église soit érigée en collégiale et que soient instaurées des indulgences pour les festivités de la Sainte Vierge, patronne de l'église. Il supplie que la permission lui soit donnée, d'établir un cimetière à côté de son église, ou en quelque autre lieu décent, où les canons de l'église et leur serviteurs pourraient être inhumés. Pour lui-même, Geoffroy désire qu'après la dissolution de son corps, les dépouilles mortelles soient divisées et ensevelis dans divers lieux. Ces pétitions n'ont rien d'extraordinaire; elles font partie des coutumes.

Au début de 1354, cinq documents d'Innocent VI, tous datés du 30 janvier,⁷ apportent des réponses aux nouvelles requêtes du seigneur de Lirey. D'abord, selon l'usage, Charny demande à Innocent VI la confirmation « des concessions de son prédécesseur », y inclus les indulgences pour les festivités de la Sainte Vierge, et exprime encore le désir d'avoir un cimetière à côté de l'église, mais cette fois pour lui-même et ses successeurs, seigneurs de Lirey. A successeurs, Innocent VI ajoute descendants, mais c'est seulement en juin 1355,

qu'il y a une référence explicite d'un héritier. Eu égard au laps entre une supplique et un Fiat, il semble que Geoffroy fils est né entre l'automne 1354 et juin 1355.

Dans une de ces pétitions datées du 30 janvier 1354, Geoffroy prie le pape de permettre que son oncle, Guillaume de Baserne de Toucy, ainsi que son chapelain personnel Jean Nichol, soient transférés à Lirey. C'est une lettre pleine d'affection paternelle que le pape écrit à l'ancien chantre de Reims, lui permettant de passer ses dernières années dans son pays natal. Là, il y a une chapelle bien ordonnée, où il peut célébrer l'office divin.

Sept mois après, une nouvelle requête : cette fois Charny désire des indulgences pour les solennités du Christ, la Nativité, la Résurrection et l'Ascension. Voici la théologie la plus profonde de l'image du Linceul, exprimée par un homme qui a passé toute sa vie sur les champs de bataille.

Si nous envisageons qu'entre janvier et août 1354, Geoffroy de Charny a reçu le Saint Suaire, la logique suggère que dans cette modeste église qu'il a fondée, on va trouver le point où l'Orient et l'Occident se rejoignent, parce qu'ici il y a un nom qui touche à Lirey et à Constantinople, qui touche à Geoffroy de Charny et à l'empereur Baudouin II de Courtenay et Pietro Savio, il y a quarante ans, ne craignait pas de nommer l'intermédiaire, Guillaume de Baserne de Toucy.

Selon l'intuition du grand savant et archiviste du Vatican., le Linceul se présente alors comme un précieux cadeau de famille, puisque Geoffroy appelle le vieux prélat, son oncle, oncle semble-t-il, de sa première femme, Jeanne de Toucy.

Mais la lettre de Innocent VI à Guillaume de Baserne, d'une douce intimité, révèle un fait qui exige notre recherche. Le pape écrit « *Dilecto filio Guillermo de Bexerna canonico Remensi salutem... in sexagesimo etatis tue anno et amplius... et es oculorum infirmitate gravatus... ac pro recuperacione sanitatis aer loci tue originis est tibi non modicum oportunus, auctoritate presencium indulgemus ut in domibus tuis patrimonialibus in quibus ut dicitur ad celebrandum divina est capella ordinata...* »⁸.

Que faut-il en déduire ? Et comment ose-t-on suggérer que le Linceul, par quelque voie encore inconnue, reposait, pendant tant d'années (qui le sait ?), dans le coffret d'un obscur prêtre ?

Trop ardemment des explorateurs ont enfourché leurs chevaux et ont galopé à l'aventure, à peine Constantinople venait-elle de tomber aux mains des Croisés le lundi après les Pâques fleuries de l'an 1204. Ils n'attendaient pas de consulter les inventaires de 1207 qui constatent que le Saint Suaire, la Couronne d'Épines, la Vraie Croix et d'autres reliques de la Passion sont toujours en toute sécurité dans la ville.⁹ Le récit du maréchal Geoffroy de Villehardouin résonne avec l'autorité d'un des grands chefs de la croisade. Dans son histoire il écrit qu'avant la prise de la ville, les chefs tinrent conseil et décidèrent que celui qui serait choisi comme empereur aurait le quart du butin, les palais de Blacherne et Bou-

oleon, et toutes les reliques de la Passion. Il raconte qu'avant le pillage, « le palais de Blaquerne fut rendu à Henri, frère du comte Baudouin de Flandres [ensuite élu empereur]... « Là refu il tresors si tres granz ... Chascuns garni le chastel... et fist le trésor garder... » (Villehardouin LI5 LV).

Non sans amertume, le « povre chevalier », Robert de Clari, rapporta : « Adonc si s'assamblèrent li haut homme, li riche homme, et prisent conseil entre eus que la menue gent n'en seurent mot ne li povre chevalier de l'ost que il prendroient les meilleurs ostels... Si envoient saisir tous les meilleurs ostels et les plus riches de la ville, si qu'ils les eurent tous saisis ainçois que li povre chevalier ne la menue gent de l'ost s'aperceussent. » (de Clari. LXXX).

Les pères Wuenschel et de Gail ont signalé de rares lueurs qui tremblaient dans la profondeur de ces lointains événements. Wuenschel note, citant Riant, que le trésor du palais de Blacherne était protégé par neuf portes de cuivre, chacune avec sa clé, et sur les murs de l'enceinte, Henri avait posté ses formidables soldats flamands, afin d'en finir avec ces honteuses histoires de voleurs!

En 1241 Baudouin II envoie une collection de reliques à son cousin le roi de France. Parmi celles-ci, se trouve une pièce coupée du Linceul. Par un document de 1247,¹⁰ ces reliques du trésor impérial deviennent propriété du saint roi, qui les conserve dans la Sainte Chapelle.

Baudouin II est né en 1217, déjà orphelin. Cette même année, Nargeaud de Toucy arrive à Constantinople et dès ce moment, les nobles de la Maison champenoise de Toucy ont joué un rôle prédominant dans les affaires de Byzance. Loyaux à Baudouin depuis sa naissance, ils le suivent dans son exil après cette nuit du 25 juillet 1261, quand Michel Paleologue fonde sur Constantinople mettant fin à l'Empire Latin. Les quatre coins de sa ville en flammes, Baudouin s'échappe, muni de quelques reliques. Les sources parlent d'un bras de S. Jean Baptiste. Ce n'était pas une relique quelconque, emportée hâtivement dans sa fuite, au contraire, c'était avec la main droite du Précurseur que l'on sacrait les empereurs,¹¹ donc symbole de souveraineté, peut-être d'espoir...

Il semble que le Saint Suaire avait été déjà porté ailleurs. Depuis la reprise de Constantinople par les grecs, il n'y a plus de mention à Byzance.

Le malheureux empereur trouve asile auprès de son cousin, Charles d'Anjou ; son nom et les traces de sa courageuse femme, Marie de Brienne sont vite oubliés par l'ingrate histoire. Par contre, estimés par le « roi des Deux Siciles, les Toucy deviennent de grands seigneurs en Italie, en Sicile, en Angleterre...

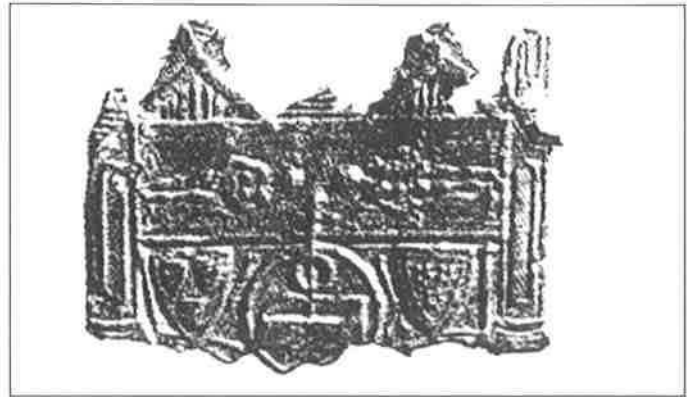
Le frère aîné de Nargeaud, Ancelin, était seigneur de Baserne et PierrePerthuis. Son petit-neveu, Guillaume de Baserne de Toucy, était oncle de Jeanne de Toucy, dame de PierrePerthuis, première femme de Geoffroy de Charny. Par ce mariage le seigneur de Lirey, Montfort, Savoisy etc acquit¹² aussi le domaine dans l'Yonne. Et plus tard, peut-être, le Saint Suaire.

L'intuition de Savio n'a pas attiré l'attention des historiens. Le père Wuenschel, prudemment, écrivait, « Théoriquement l'opinion est possible mais reste une hypothèse parce qu'elle n'a pas une base documentaire. »¹³.

Aujourd'hui j'ai essayé de présenter une base documentaire de l'hypothèse Toucy, dans la chronologie de la correspondance entre Geoffroy de Charny et deux papes, publiée pensez donc! par Pietro Savio,¹⁴

Les difficultés de cette hypothèse ne sont pas insurmontables. elle a au moins le mérite de nous désigner un point de coincidence entre l'Orient Latin et la France. Pour savoir la vérité, il faut recommencer, tabula rasa, il faut deux équipes de spécialistes médiévaux, ceux qui regrettent que dans la sindonologie il n'existe pas encore des études sur l'histoire des dernières années de l'Empire Latin et le destin des francs renversés, et de l'autre côté, ceux qui savent que les vastes ressources de l'héritage historique de la France sont loin d'être épuisés, tous les deux veillant à un point de rencontre à Lirey même entre

1354 et 1356, où Geoffroy de Charny et Guillaume de Toucy, assistés sûrement par Jean Nichol, ont hissé la Bannière du Christ aux yeux de la posterité. ■



Le médaillon de Cluny, témoin du passage du Linceul à Lirey du vivant de Geoffroy de Charny

Notes

1) Le médaillon de Cluny est le poignant témoin que le Linceul était exposé à Lirey pendant la vie de Geoffroy de Charny : le fait est hors de doute. Des experts de la science héraldique sont d'accord que la juxtaposition des écus d'un homme (Charny) et de sa femme (Vergy), était possible seulement du vivant du mari (Geoffroy). Le fait que le médaillon ait été trouvé dans la Seine, confirme que quelque pèlerin était passé par Lirey où il s'était muni de ce souvenir, avant septembre 1356. Héraldiquement, la juxtaposition des écus d'une mère (Jeanne de Vergy) et de son fils (Geoffroy II) n'est pas permis.

2) Bulle de Clément VII, 6 janvier 1390 : ... *quod olim genitor ipsius Gaufridi ... quandam figuram sive representacionem Sudarii Domini nostre Jhesu Cristi sibi liberaliter oblatam, in ecclesia Beate Marie de Lireyo ... venerabiliter collocari fecerat...* (v. Chevalier, Etude Critique, doc. K., p.xv)

3) Chifflet écrit en 1624: « Margarita de Charny in tabulis citatis anni M.CD.XLIII *Sindonem illam asseruit ab avo suo Gaufrido bello partam sed ubi et quo tempore minime aperit* » Les auteurs modernes ont suivi l'erreur : Geoffroy a rapporté le Suaire d'une expédition militaire, bello partum (sic) c.a.d. récompense de guerre; butin de guerre; conquis par feu; conquête qu'il avait faite à la guerre contre les infidèles (selon Camuzat) bottino di guerra, etc. Mais Marguerite, parlant en français aux assises de Dôle en 1443, « *disoit et maintenoit... le quel piece fu conquis par feu Messire Geoffroy de Charny, mon grand-père* ». « Conquis » comme j'ai expliqué il y a déjà une dizaine d'années, au Moyen Age avait la valeur de « acquis ». *Vedi aussi le Spicilegium*. Et le Père Dubarle a interprété sagement son témoignage : Marguerite voulait seulement affirmer que le Linceul était une propriété personnelle de son grand-père, sans préciser le mode d'acquisition (Montre.Nous Ton Visage., n° 8).

4) Marguerite de Poitiers est née ca. 1372 (Spicilegium p. 46). On peut supposer que sa fille Marguerite de Charny, est née vers 1392.

5) Marguerite de Poitiers veuve de Geoffroy II, se remaria avec Charles de Noyers. Leur fils, Charles de Noyers, était donc le demi-frère de Marguerite de Charny. Des le début, le Linceul était considéré comme possession de famille, comme on voit aussi dans l'absence de Lirey de la relique pendant 34 ans. Gardienne de son enfant et de son héritage, Jeanne de Vergy tenait en sécurité près d'elle ce meuble de famille quand elle s'est remariée. (Spicilegium, « *Foreshadows in Savoy* »).

6) On n'a pas encore trouvé la pétition que Charny aurait dû envoyer au pape demandant la permission d'exposer la relique dans l'église de Lirey., et la concession papale. En cherchant à déterminer la date de la donation à l'église, les savants n'ont pas remarqué une autre événement, c.a.d. la donation du Linceul à Geoffroy de Charny. C'est cette date que révèlent les bulles d'Innocent VI.

7) Cinq documents portent la même date : 3 février 1354. On ne doit pas déduire que les cinq pétitions furent envoyées ou arrivèrent à la cour d'Avignon simultanément, mais plutôt que le pape était préoccupé par des affaires plus urgentes. Pour le laps de temps entre pétition et fiat, voir Mollat, Savio.

8) C'est étonnant que personne n'ait remarqué le désir de Guillaume de Baserne de retourner dans son pays natale, aër loci originis, dans son domus patrimoniale. Plusieurs questions se lèvent dont celles concernant les autres alliances entre Toucy/Baserne et Charny/MontSaintJean.

9) L'inventaire de Nicolas Idruntino en 1207 nous informe que toutes les reliques de la Passion sont encore dans le Trésor du Grand Palais à Constantinople. La liste est confirmée par l'inventaire de Nicolo Mesarites de la même année, 1207, c.a.d. trois ans après le sac de la ville. C'était Mesarites qui, en 1201, a nommé ces reliques une à une ; il avait décrit le Linceul comme « étoffe commune de peu de prix ». Certes, en comparaison avec les riches draps orientaux, les soies, velours, brocard, tissus d'or semés de pierres précieuses, le cramoisi, pourpre, tintes variés, panachés ce pauvre lin tissé avec de rudes fils, non blanchis, aurait semblé de peu de valeur.

10) Document de Saint-Germain-en-Laye, Juin 1247 - « *aldonus Dei gratia fidelissimus in Christo imperator a Deo coronatus.... Notum fieri volumus universis quod carissimo amico et consanguineo nostro Ludovico Regi Franciae illustrissimo [cedimus... Partem Sudarii quo involutum fuit corpus eius [scilicet Domini nostri Jesu Christi] in sepulchro....* »

11) A Otton de Cicons, prince de Romanie, l'exempereur vend le bras de Saint Jean-Baptiste préservé dans un coffre argenté inscrit avec des versets en grec. (Courtépée 387 et Janin 235)

12) acquis/conquis: vedi sopra n.3

13) Manuscrit dans la Collection Wuenschel.

14) Savio, pp. 114 122. « ...non sarà per avventura lontano dal vero ravvisare in Guillaume de Toucy il depositario della Sindone il quale, a suo tempo, l'avrebbe data in dono al nipote Geoffroy de Charny, « *liberalite sibi oblatam* ». Les documents publiés par Savio sont mises en ordre dans « A Consideration in chronological mode of the Changes in the Life of Geoffroy de Charny as reflected in the language of Papal Concessions 1343-1355. A catalogue of papal documents presented anachronously in Ricerche Storiche sulla Santa Sindone by Mons, Pietro Savio, Vatican archivist ».

Bibliographie

Anselme : *Histoire de France*, Paris 1730

Belleforest : *Les Chroniques et Annales de France*. Buon Paris 1573

Bon : *La Morée Franque*. Bibliothèque des Ecoles Françaises d'Athènes et de Rome, #213. Boccard Paris 1969

Chevalier : *Etude critique sur l'origine du St. Suaire de Lirey-Chambéry-Turin*. Picard Paris 1900 Autour des origines du Saint Suaire de Turin. *Mémoires de l'Académie Sc.B.L. et Arts de Lyon* 1903

Chiffletus : *Crisis Historica*. 1624

De Clari : *La Conquête de Constantinople*

Courtépée . *Description du Duché de Bourgogne*. Lagier Dijon 1848

De Gail : *Histoire religieuse du Linceul du Christ, de Jérusalem à Turin*. France-empire Paris 1974

Duby : *Rural Economy and Country Life in the Medieval West*. U. of South Carolina Press 1968

Forgeais : *Plombs Historiés trouvés dans la Seine*. Paris 1865

Fossati : *La Santa Sindone: Nuova Luce su Antichi Documenti*. Borla Torino 1961

Janin : *La Géographie Ecclésiastique de l'Empire Bizantin*. Institut Français d'Etudes Byzantines Paris 1969

Joinville : *Histoire de Saint Louis*. Historiens et Chroniqueurs du Moyen Age. Gallimard Paris 1952

Lanza : *La Santissima Sindone del Signore*, Roux Frassati Torino 1898

Longnoni : *Les Toucy en Orient au treizième siècle*. *Bulletin de la Soc. des Sc. de l'Yonne Auxerre* 1953-1956

Michelin : *Guide de Bourgogne*/Morvan

Mollat : *The Popes at Avignon*, 1305-1378. Harper Torchbook 1965

Muntaner : *The Chronicle of Muntaner* vol. 11 (1285-1328). Ha kluyt Society 1921

Perretz : *Essai sur l'histoire du Saint Suaire du XIVè au XVIè siècle*. *Mémoires de l'Académie des Sc. B..L. et Arts de Savoie* 1960

Petit : *Toucy et ses environs*. Res Universis Paris 1989

Plancher : *Histoire... de Bourgogne*. Tome II Dijon 1741

Prevost : *L'ancienne collégiale de Lirey*. *Revue de Champagne et de Brie* 1899

Saint-Aubin : *Documents sur le Tonnerrois*. Auxerre 1927

Savio : *Ricerche Storiche sulla Santa Sindone*. SocEd.In. 1957

Prospetto Sindonologico. *Sindon* #3 Agosto 1960 Ricerche sul culto della Santa Sindone., sec. XVI-XVIII. *Sindon* #22 Ottobre 1975

Spectrum #1. 17, 19 etc... et *Spicilegium Textes et Documents sur l'histoire de la Franche-Comté*

Ullmann : *A History of Political Thought ... Middle Ages*

Villehardouin : *La Conquête de Constantinople*

Wuenscheli : *Fonds de Lirey* ; Notes, photocopies

Zaccone : *Le Investiture feudali nei domini del Duca di Savoia à favore di Marguerite de Charny Contessa de la Roche (1453-1455)*. in *Sindon* #34, 1985

To know the truth

To know the truth about Geoffroy de Charny's acquisition of the Shroud would unravel many knotty questions in sindonic history. Circumstances of the crucial transfer emerge and take convincing form, from a careful chronological reading of the correspondence between de Charny and two popes, preserved in Vatican documents. The time of acquisition looms as a moral certitude. Inevitably, the place and the donor are thereby identified. While sources, tapped and untapped, still abound, this avenue of research has been totally neglected in favor of romantic inventions. An appeal is lanced for loyal historians of medieval France and Byzantium to explore the possibility that in Lirey in 1354, the Shroud was given into the hands of Geoffroy de Charny.